



Mmes et Mrs les Membres et Donateurs **Convocation à l'assemblée générale annuelle**

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale annuelle de votre association aura lieu le : **Dimanche 05 juillet 2026**
à partir de 10 h 20 salle municipale - 391 rue des Terres Blanches à AMILLY.

Après les signatures du registre des présences, l'ordre du jour sera le suivant :

- 1 - Décompte de la feuille de présence, élection du président de séance et scrutateur.
- 2 - Approbation des convocations, ordres du jour et documents reçus,
- 3 - Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/12/2025**, Quitus aux administrateurs
- 4 - Affectation des résultats,
- 5 - Approbation des budgets prévisionnels pour **2026** et 2027, y compris réserves,
- 6 - Candidatures assistant(e) administratif(tive) – acquisition logiciel comptabilité.
- 7 – Candidatures éventuelles Administrateurs(trices), chargé(e) de mission.
- 8 - Formalités - Questions diverses (doivent parvenir 15 jours ouvrables avant la réunion)

Vers 11 h 15 : Clôture de l'Assemblée juridique puis **rapport moral par le Président et les Administrateurs.**

Vers 12 h 00 : **apéritif de l'amitié puis, pour les membres, déjeuner gratuit et spectacles gratuits (fin**

vers 19 h 00 : **exposition de peintres locaux membres Serge PANKOV et Dominique MAUPLLOT, stands d'Apiculteurs membres, Stand Ligue Contre le Cancer...**

Vous trouverez ci-joint au verso :

Votre pouvoir à nous retourner impérativement (sans distinction de bénéficiaire il sera distribué à l'entrée de l'A.G. et sans critères de choix aux membres présents volontaires)

Les budgets prévisionnels pour 2026 et 2027, le comparatif budget/réalisation, Le bilan synthétique pour l'exercice clos le 31/12/2025, sont présentés et commentés sur écran géant. Ils pourront être communiqués sur papier ou par mail à la demande des adhérents.

Veillez transmettre ces informations à la personne qui participera à l'assemblée, dont je vous rappelle qu'elle doit être porteuse de votre pouvoir signé si vous ne l'avez pas retourné directement à U.V.P.

SVP, confirmez nous au verso votre présence (ou pas) à l'apéritif et au déjeuner-spectacle (question intendance)

Nous comptons bien sûr avant tout sur votre présence.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos très amicales salutations.

Bien cordialement,

Amilly, le 03/06/2026.

Pierre ROUSSELET, Président-fondateur

et ses collègues

T. CORRAL

Tel 06 10 80 49 16

J. PAUL BLANC

Tel 06 41 96 75 22

J. CLAUDE MARTEAU

Tel 06 72 75 21 49

M. ROBIN

Tel 06 30 49 15 39

POUVOIR si vous n'assistez pas à l'assemblée

Je soussigné(e)

membre donateur de l'association U.V.P. conformément à nos statuts,

Donne pouvoir à :

(Nom et Prénom) :.....

Ou à défaut : (Nom et Prénom) :.....

Pour me/nous représenter à l'assemblée générale annuelle prévue le :

dimanche 05 juillet 2026 à dix heures vingt (10 h 20)

Salle des terres blanches - 391 rue des Terres blanches 45200 AMILLY

Il (elle) pourra m'y représenter valablement, prendre part à toute délibération, faire toute proposition, voter, signer tout document et plus généralement faire le nécessaire en mon nom dans le cadre de l'ordre du jour.

Amilly, le.....22 juin 2025

Signature :

Faire précéder votre signature de la mention manuscrite :«**Bon pour pouvoir**»
Votre présence est vivement souhaitée, mais en cas d'impossibilité votre pouvoir est **INDISPENSABLE** à l'obtention des quorums et majorités sans lesquels une seconde assemblée (et les frais qui vont avec) devrait se tenir.

Si vous assistez : rayez le pouvoir ci-dessus

- Puis Rappelez VOTRE **NOM** :.....

- Nbre de personnes à l'apéritif...au déjeuner-spectacle ...

pour le repas, **cochez vos préférences** ci-après:

0 Les entrées sont fournies les membres peuvent en apporter,

0 Plat de résistance et ses légumes sont fournis,

0 Si régime:j'apporte mon plat principal(même à réchauffer)

0 j'apporterai avec plaisir **(mais pas du tout obligatoire)**:

- Quelques apéritifs et/ou « amuse-bouches » et/ou entrées, salades composées ou non,...*fromages sans doute inutiles* (étant donné l'importance des plats précédents,les convives n'auront plus faim...) Fruits de saison fournis.

0 et/ou quelques pâtisseries toujours très appréciées.

L'association se charge de toutes les boissons non apportées: Apéritifs, vins, eaux, café, thés, des assiettes, des verres U.V.P. seront disponible. Prévoyez les couteaux, fourchettes (nous n'en avons que peu) Les assiettes et couverts sont lavés, ne les jetez pas !!!

puis **retournez-nous ce document** par tous moyens.

Merci pour l'équipe des organisateurs bénévoles